

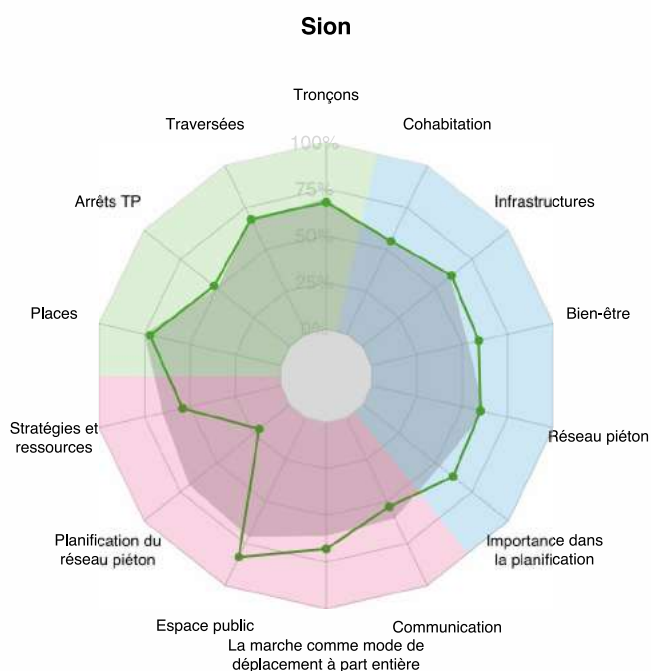
### À pied à Sion

L'étude « Marchabilité et santé - comparaison entre villes » a analysé la marchabilité de diverses villes suisses. Ont été analysés : la qualité des infrastructures piétonnes, l'importance accordée à la mobilité piétonne au sein de la planification communale ainsi que la satisfaction de la population.



#### Evaluation de la marchabilité à Sion

Le diagramme en toile d'araignée illustre la marchabilité à l'aide de 14 catégories, avec à chaque fois le pourcentage atteint (en %) du potentiel (en vert) ainsi que la moyenne des 16 villes analysées. Chaque catégorie est un cumul de nombreuses évaluations individuelles. La ville de Sion a atteint au total 61% du potentiel.



#### Catégories évaluées

##### Infrastructures

(Analyse de terrain):

- Tronçons
- Traversées
- Arrêts TP
- Places

Planification communale (Importance de la mobilité piétonne)

- Stratégies et ressources
- Planification du réseau piéton
- Espace public
- La marche comme mode de déplacement à part entière
- Communication

Sondage marchabilité

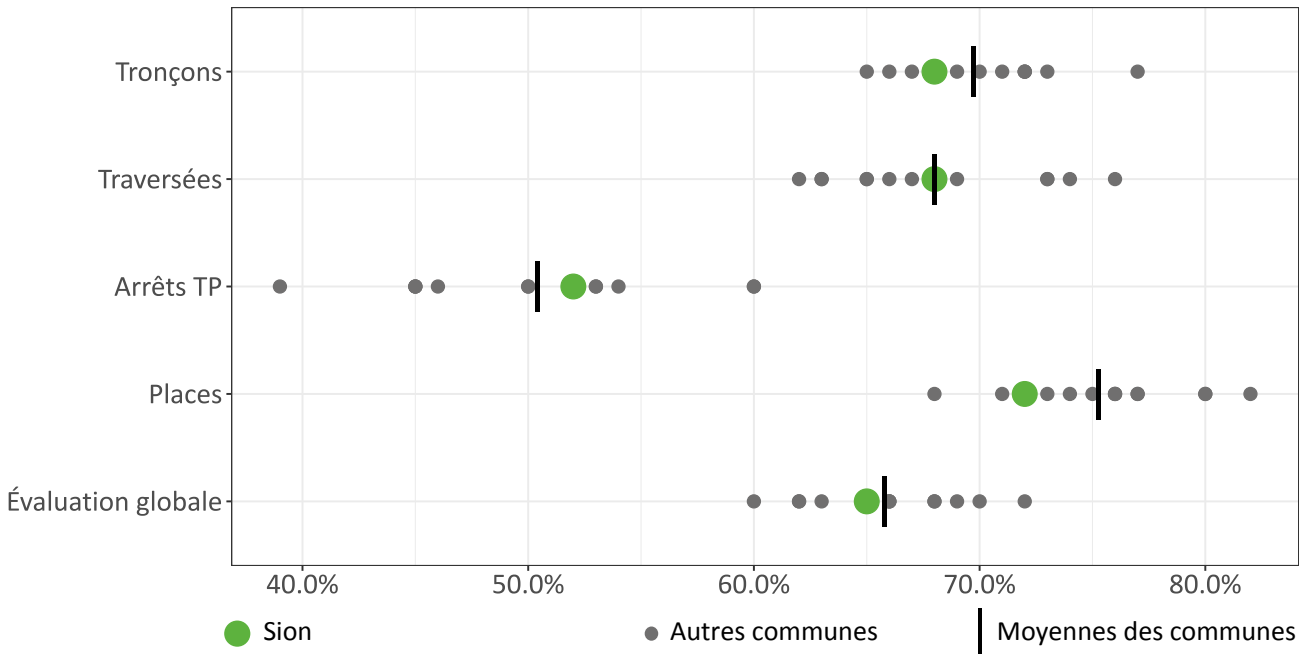
- Réseau piéton
- Infrastructures
- Bien-être
- Cohabitation
- Importance de la mobilité piétonne dans la planification

III. 1 Marchabilité de la commune de Sion

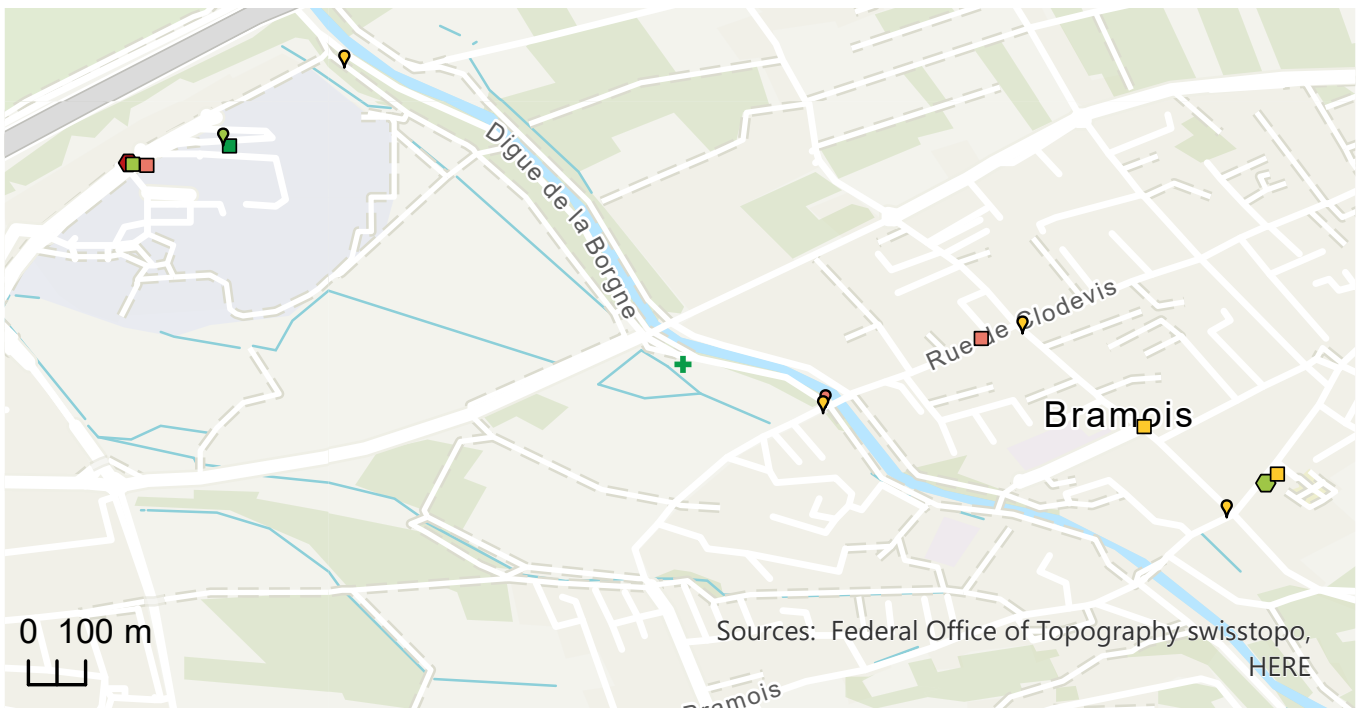
### Infrastructures – Analyse de terrain

51 tronçons, 37 traversées, 17 arrêts TP et 13 places ont été évalués dans la commune de Sion. Les illustrations 3 et 4 montrent les éléments évalués. La commune de Sion obtient un score moyen de un point de pourcent au-dessous de la moyenne en comparaison avec les 15 communes analysées (voir Ill. 2).

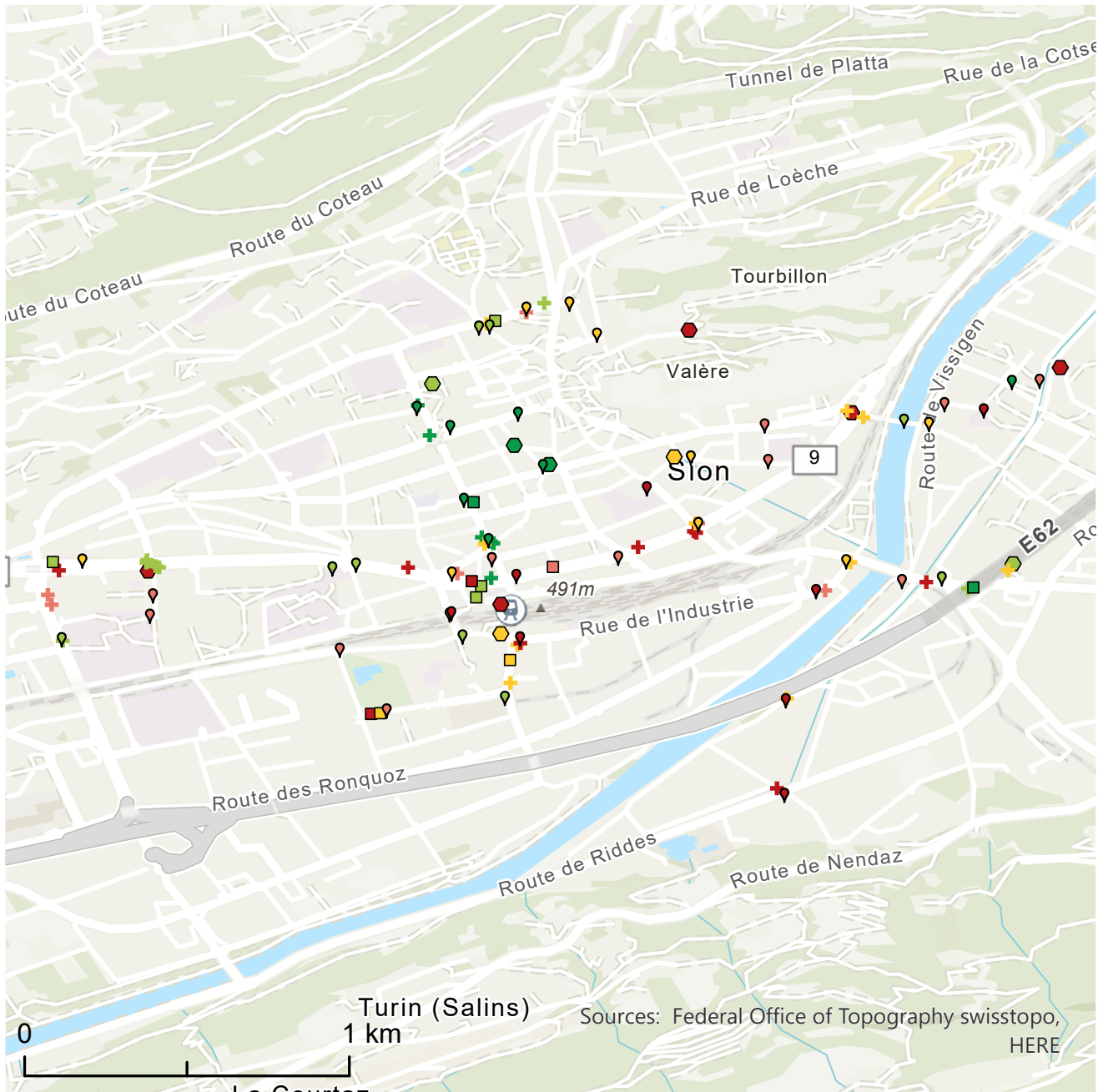
#### Analyse de terrain Sion



Ill. 2 Position de la commune de Sion par rapport aux autres communes pour le volet Infrastructures.



Ill. 3 Qualité des infrastructures évaluées dans un quartier de Sion



| Traversée             | Tronçon | Moyenne par élément*          | Arrêt TP | Place |
|-----------------------|---------|-------------------------------|----------|-------|
| <b>Points obtenus</b> |         |                               |          |       |
| +                     | ●       | Très en dessous de la moyenne | ■        | ●     |
| +                     | ●       | En dessous de la moyenne      | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Dans la moyenne               | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Au-dessus de la moyenne       | ■        | ●     |
| +                     | ●       | Très au-dessus de la moyenne  | ■        | ●     |

\*Score moyen pour chaque élément \*\* Moyenne des 15 communes.

III. 4 Qualité des infrastructures évaluées à Sion

## Points forts et infrastructures au-dessus de la moyenne

Sion obtient un résultat légèrement au-dessus de la moyenne pour les arrêts TP (Ill. 2). Parmi tous les éléments, les critères suivants ont obtenu un bon score ou un résultat proche de la moyenne des autres communes analysées:

| Élément/type                | Les critères sont évalués au-dessus de la moyenne ou sont bien remplis    | Par rapport à toutes les communes participantes | Evaluations les plus élevées | Valeur moyenne atteinte Sion |
|-----------------------------|---|---|------------------------------|------------------------------|
| Arrêts                      | Temps d'attente peut être passé agréablement                              | ↑   | ●                            | 56                           |
| Traversée sans feux         | Pas d'utilisation mixte perturbatrice avec des vélos lors de la traversée | ↗   | ●                            | 100                          |
| Traversée avec feux         | Assez d'aires d'attente, aussi sur îlot central                           | ↑   |                              | 72                           |
| Chemin piéton               | Largeur utilisable et adéquate  | ↑   |                              | 92                           |
| Chemin piéton               | Cheminement agréable (situation, vue, environnement)                      | ↗   | ●                            | 100                          |
| Chemin piéton               | Pas de vélos stationnés, stationnement vélos pas joignables               | ↗   | ●                            | 100                          |
| Trottoir (rues de quartier) | Bonne vue d'ensemble, pas d'obstruction de la vue                         | ↑   |                              | 94                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Priorité accordée aux piétons   | ↑   |                              | 75                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Pas de trafic mixte avec vélos sur les surfaces de mobilité piétonne      | ↗   | ●                            | 100                          |
| Trottoir (rues principales) | Distance courte de traversée (estimée)                                    | ↑   |                              | 81                           |
| Trottoir (rues principales) | Bonne vue d'ensemble, pas d'obstruction de la vue                         | ↑   | ●                            | 100                          |

## Points faibles et besoins d'action

Sion obtient un résultat légèrement au-dessous de la moyenne pour les tronçons, les places et les traversées. Parmi tous les éléments, les critères suivants ont obtenu un score insuffisant ou un résultat au-dessous de la moyenne des autres communes analysées:

| Élément/type                | Les critères sont évalués en dessous de la moyenne ou à peine remplis  | Par rapport à toutes les communes participantes | Evaluations les plus basses | Valeur moyenne atteinte Sion |
|-----------------------------|--|---|-----------------------------|------------------------------|
| Arrêts                      | Temps de départ affichés en temps réel                                 | ↘   | ●                           | 12                           |
| Arrêts                      | Cheminement podotactile pour les personnes malvoyantes                 | ↓   |                             | 15                           |
| Arrêts                      | Accès à niveau aux véhicules des TP                                    | ↓   | ●                           | 0                            |
| Arrêts                      | Pas de risque de trébuchement, pas de dégâts au revêtement à l'arrêt   | ↓   |                             | 59                           |
| Place                       | Accessibilité directe (abaissement de la bordure)                      | ↓   |                             | 58                           |
| Place                       | Guidage pour personnes malvoyantes                                     | ↓   |                             | 31                           |
| Traversée sans feux         | Éléments podotactiles disponibles pour les personnes malvoyantes       | ↓   | ●                           | 0                            |
| Traversée avec feux         | Temps d'attente court (sur demande)                                    | ↓   | ●                           | 13                           |
| Chemin piéton               | Cheminement clairement reconnaissable pour la mobilité piétonne        | ↓   |                             | 67                           |
| Chemin piéton               | Eclairage disponible   | ↓   |                             | 42                           |
| Chemin piéton               | Contrôle social (en relation avec les façades de maisons d'habitation) | ↓   |                             | 25                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Surface plane et agréable pour la marche                               | ↓   |                             | 73                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Pas de risque de trébuchement  | ↓   |                             | 31                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Traversée directement sur « ligne de désir » des piétons               | ↓   |                             | 69                           |
| Trottoir (rues de quartier) | Arbres existent  | ↓   |                             | 38                           |
| Trottoir (rues principales) | Cheminement tactilement reconnaissable                                 | ↓   |                             | 53                           |
| Trottoir (rues principales) | Traversée directement sur « ligne de désir » des piétons               | ↓   |                             | 56                           |
| Trottoir (rues principales) | Bande séparatrice face à la voie de circulation                        | ↘   |                             | 18                           |
| Trafic mixte                | Eclairage disponible   | ↓   |                             | 59                           |
| Trafic mixte                | Pas d'éléments dérangeants   | ↓   |                             | 50                           |

## Echelle (0-100 points par rapport à la moyenne)

- ↑ 15 points de plus, ou plus      ↗ 5 à 15 points de plus      → Entre 5 points de plus ou de moins  
 ↓ 5 à 15 points de moins      ↓ 15 points de moins, ou moins

## Planification communale - Indicateurs

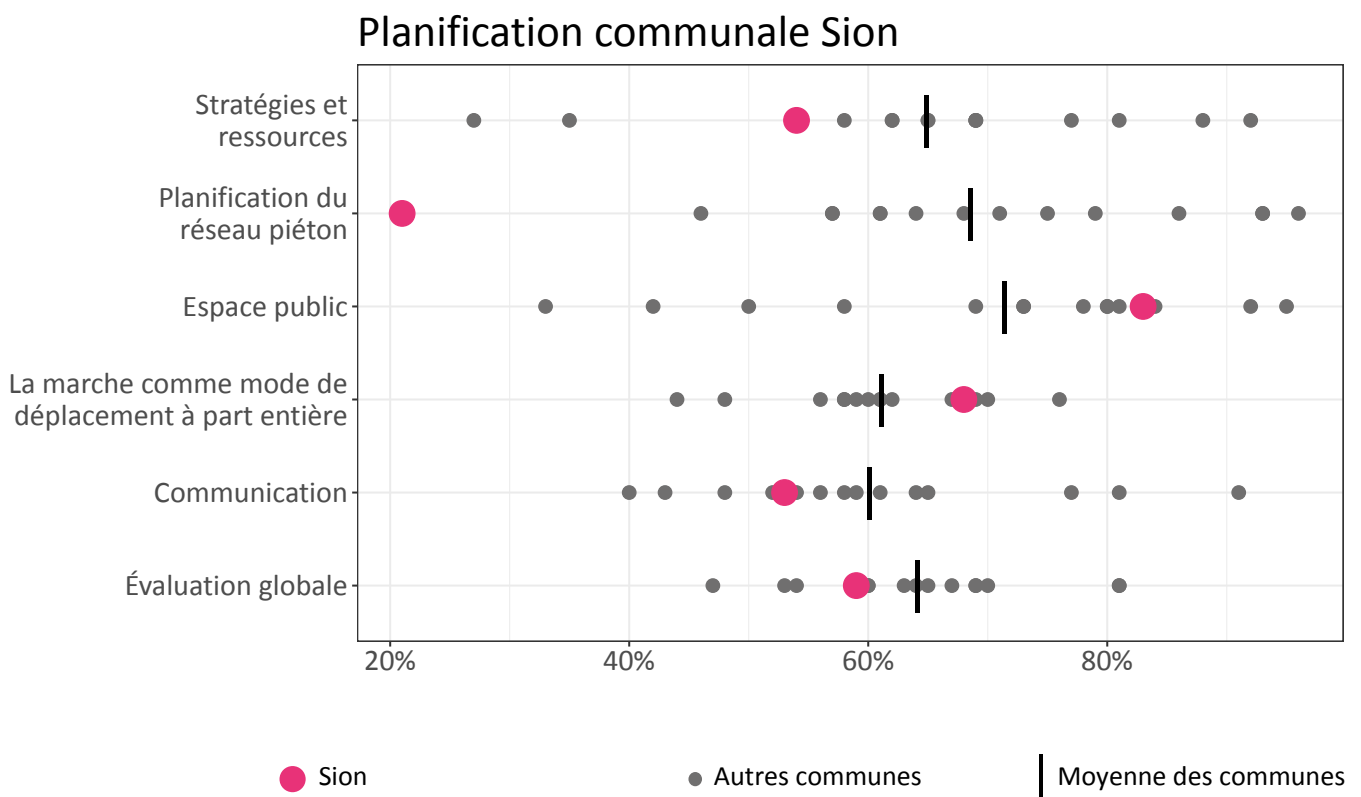
L'importance de la mobilité piétonne dans la planification communale a été mesurée au moyen de 63 indicateurs. Nous avons pour cela mené des entretiens avec des responsables des déplacements à pied. Nous avons évalué les concepts, stratégies et bases de la planification des villes pour la mobilité piétonne et examiné les informations disponibles sur les sites web ainsi que consulté diverses sources statistiques (voir. III. 5).

### Points forts dans la planification communale

Sion atteint de très bons résultats en matière d'espace public et de certains aménagements.

### Points faibles et besoins d'action dans la planification communale

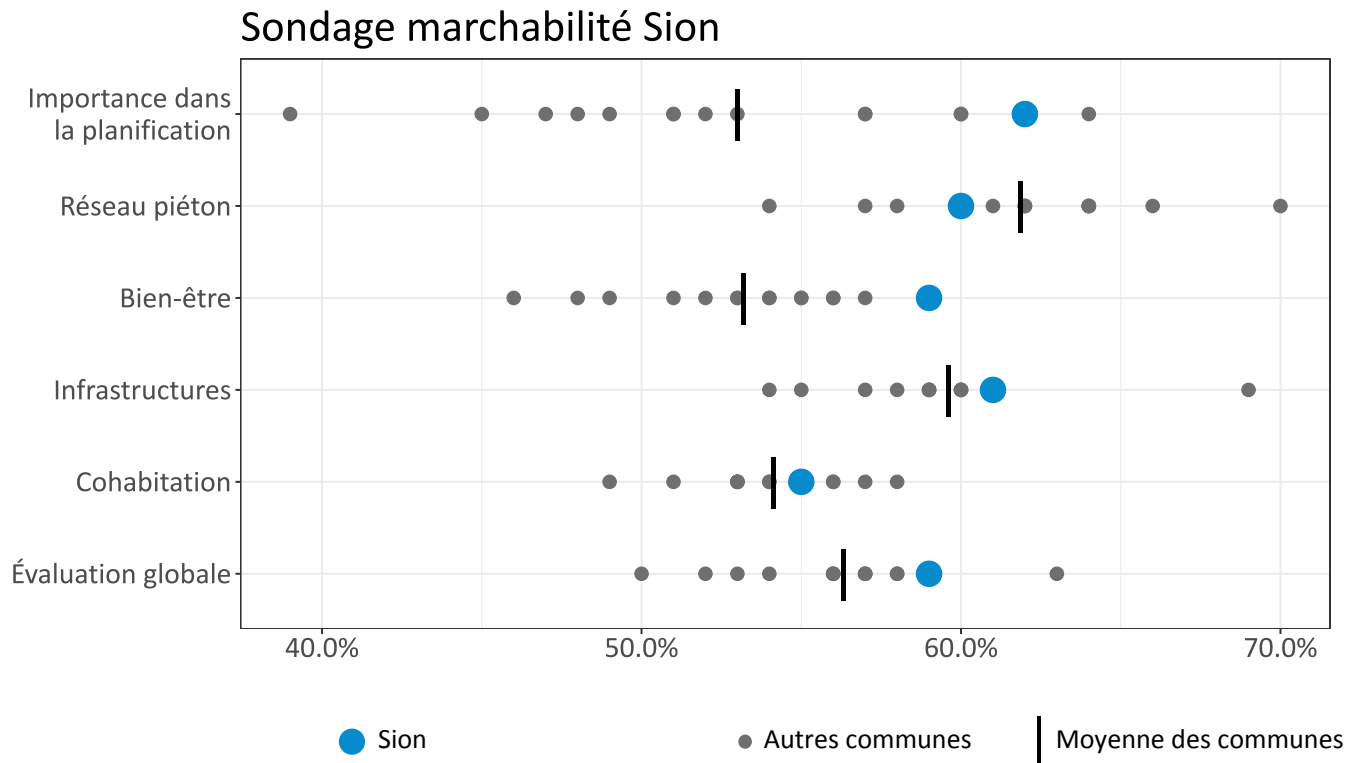
La grande faiblesse de Sion est de ne pas avoir de planification du réseau piéton, ce qui lui vaut le moins bon score des 15 communes étudiées sur cette catégorie d'indicateurs. La commune obtient peu de points et se situe au-dessous de la moyenne pour les indicateurs de stratégie, de structure et de ressources. Les indicateurs pour les passages piétons, la signalisation et l'orientation, la communication et le controlling sont, eux aussi, relativement bas.



III. 5 Importance de la mobilité piétonne dans la planification de la commune de Sion (en rose) comparé aux autres communes (en gris)

## Satisfaction – Sondage

Dans la commune de Sion, 208 personnes ont répondu au sondage en ligne. 47% de femmes et 44% d'hommes y ont pris part (9% sans indication). Sion obtient en moyenne 59 points sur un maximum de 100 et se situe trois points de pour cent au-dessus de la moyenne de toutes les communes analysées.



### III. 6 Résultat du sondage de marchabilité à Sion

#### Prise de pouls – remarques formulées par les participant·e·s

Le sondage offrait la possibilité d'inscrire des commentaires libres. 293 remarques ont ainsi été récoltées. L'un des souhaits fréquemment exprimés est d'avoir plus de vert, en particulier plus d'arbres sur certaines places. La population émet p. ex. le souhait d'avoir plus de zones de rencontre et une extension de la zone piétonne par endroit. Toutes les indications concernant un emplacement précis sont à disposition de la commune.

### Points fort: Satisfaction de la population

Sion se situe au-dessus de la moyenne pour quatre des cinq thèmes, notamment l'importance de la mobilité piétonne dans la planification communale, le bien-être, les infrastructures et la cohabitation (Ill. 6). Parmi tous les groupes thématiques, les énoncés suivants ont été mieux notés que dans les autres communes, ou dans la moyenne:

#### Déclarations ayant obtenu une note supérieure à la moyenne

- Je peux facilement effectuer mes déplacements au quotidien à pied .
- Je peux atteindre rapidement (max. 10 minutes) et directement les arrêts des transports publics.
- Les trottoirs, cheminements piétonniers et places sont régulièrement et bien entretenus (par ex. nettoyage).
- La commune réalise de zones piétonnes ou de rencontre (20 km/h).
- Les fontaines publiques sont disponibles sur tout le territoire communal.
- Je perçois les chauffeurs/feuses de bus comme prévenants.
- A pied, j'ai remarqué diverses améliorations du réseau piéton réalisées durant ces cinq dernières années.
- Je peux atteindre en temps utile une toilette publique propre.
- Je perçois les piétons comme prévenants.
- Mes tronçons sont calmes (par ex. peu de bruit dû à la circulation).
- La commune s'engage pour un aménagement attrayant des rues avec une bonne qualité de séjour.
- Je me sens en sécurité, surtout la nuit, c-à-d. il n'y a pas de lieux sordides ou de chemins que j'évite.
- La commune offre des chemins continus sûrs et attrayants pour aller à l'école.
- La commune s'engage en particulier pour la sécurité des usagers/gères de la route les plus vulnérables.

| Par rapport à toutes les communes participantes | Valeur moyenne atteinte Sion |
|---|------------------------------|
| ↘   | 74                           |
| ↘   | 74                           |
| ↗   | 74                           |
| ↗   | 73                           |
| ↗   | 73                           |
| ↗   | 72                           |
| ↗   | 69                           |
| ↗   | 69                           |
| ↗   | 68                           |
| ↗   | 67                           |
| ↗   | 67                           |
| ↗   | 62                           |
| ↗   | 55                           |
| ↗   | 54                           |

### Points faibles: Insatisfaction de la population et besoins d'actions

Le réseau piéton est noté légèrement au-dessous de la moyenne (Ill. 6), malgré l'évaluation, en comparaison plus positive, accordée à la sécurité et l'attractivité du chemin de l'école. Parmi tous les groupes thématiques, les énoncés suivants ont été moins bien notés que dans les autres communes, ou en dessous de la moyenne:

#### Déclarations avec une note inférieure à la moyenne ou la plus basse

- Lors de jours de grande chaleur la température dans les zones urbanisées reste agréable.
- Les vélos ne circulent que là où c'est permis (pas sur les trottoirs ou surfaces réservées aux piétons).
- Le nombre de place de stationnement pour les vélos hors des trottoirs est suffisant.
- Mes tronçons ont de larges trottoirs sans obstacles (vélos, voitures ou conteneurs).
- Les zones urbanisées sont bien végétalisées avec divers éléments (gazons, arbres isolés, haies, etc.).
- Je peux faire de longues promenades dans des corridors verts continus ou des zones de détente.

| Par rapport à toutes les communes participantes | Valeur moyenne atteinte Sion |
|---|------------------------------|
| ↘   | 36                           |
| ↘   | 39                           |
| ↗   | 47                           |
| ↘   | 49                           |
| ↘   | 50                           |
| ↘   | 53                           |

### Echelle (0-100 points par rapport à la moyenne)

- ↗ 7 points de plus, ou plus
- ↗ 3 à 6 points de plus
- Entre 2 points de plus ou de moins
- ↘ 3 à 7 points de moins
- ↘ 7 points de moins, ou moins

## Marchabilité et santé – Comparaison entre villes

Avril 2022

Un projet commun d'actif-traffic, Mobilité piétonne Suisse et la Haute Ecole de Technologie de Rapperswil.

Avec le soutien des communes participant au projet, de SuisseEnergie, de la Fondation Corymbo et du canton de Zurich.

Plus d'info sur: [www.actif-traffic.ch](http://www.actif-traffic.ch) / [info@actif-traffic.ch](mailto:info@actif-traffic.ch) / [www.ville-pietonne.ch](http://www.ville-pietonne.ch)